

Contrôler les dégâts

Hylobe
solution

Merit® Forest

Protège les jeunes résineux des morsures d'hylobe.

Haute Persistance préventive,
curative et stoppante.



Protection Hylobe
Merit® Forest

Pour plants en
mottes, godets et racines nues.
Automne et Printemps.



[Pré-plantation]
Automne / Printemps

PERSISTANT Insecticide foliaire systémique doté d'une persistance d'action de plusieurs mois, il est préconisé pour protéger les essences résineuses sensibles aux morsures d'hylobe.

PRINTEMPS / ÉTÉ Il permet de contrôler à la fois les deux attaques saisonnières d'hylobe, au printemps et en été. Il protège les plants pendant le repos végétatif, durant la reprise, au cours de la croissance et bien après l'aoûtement.

CONSTANT Son action est ciblée sur les ravageurs xylophages au contact des tiges. Elle est rapide et constante, indépendante de l'époque du reboisement (automne et printemps), de la précocité des attaques et des ravages, des conditions climatiques de l'année.

TRACABILITÉ De l'application à la plantation, les plants sont visiblement étiquetés. Le personnel dédié à la plantation doit être muni de gants.

ACCREDITATION Les applicateurs autorisés sont des opérateurs possédant une installation de pulvérisation close (fixe ou mobile), titulaires de la double accréditation des sociétés Bayer SAS* et Arole PFB**.

*Cahier des charges de l'installation (Plants en Mottes - Godets - Racines Nues)

**Convention Contractuelle d'Utilisation (CCU)

- Utilisation : pour les plantations d'automne et de printemps
- Diffusion dans le plant : foliaire⁽¹⁾ et systémie acropétale⁽²⁾
- Mode d'action sur l'hylobe : par contact et par ingestion
- Persistance d'action : une saison de végétation
- Mise en oeuvre : par pulvérisation⁽³⁾ avant la plantation

(1) par pénétration translaminaire des tissus chlorophylliens.

(2) migration ascendante vers les pousses.

(3) de la partie aérienne des plants.

Merit® Forest

AMM N° 2110134 (renouvellement 2021)

Usage autorisé : Forêt / Conifères / Hylobe

Dose homologuée : 70 mg/plant

Une application dans une installation de pulvérisation close

Composition : 70% imidaclopride (700 g/kg)

Formulation : Granulé soluble dans l'eau (WG)

Classement CLP : Attention H302 H410 EUH401

Stockage et transport : A l'abri de l'humidité et se référer à la FDS

Marque enregistrée Bayer SAS - Distribution France Arole PFB (Agrément N° IF00198)

Information produit sur www.arole-pfb.fr >>



AROLE PFB

620 av. Blaise Pascal - B.P. 6 - 77551 Moissy-Cramayel Cedex - France
Tél. (33) 01 64 88 93 05 - Courriel: arole@arole.fr - Fax: (33) 01 64 88 92 80

www.arole-pfb.fr